



Fusions, scissions et apports partiels d'actifs : technique juridique et fiscale

Réaliser les opérations de restructuration

COMPÉTENCES

Type de formation

Présentiel

Métier

Expert comptable

Famille de produits

Formation professionnelle

Public Concerné

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur confirmé CAC
- Avocat
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Notaire
- Responsable service juridique

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs professionnels

- Choisir l'opération de restructuration adéquate
- Analyser le régime juridique des fusions, scissions et APA
- Caractériser les incidences fiscales des opérations de restructuration

1.

Rappel financement par l'OPCO / FIFPL

: vous pouvez télécharger le programme de formation en cliquant sur l'icône imprimante de l'encart « Modalités ». Veuillez noter qu'aucune subrogation n'est pratiquée depuis 2019. Votre organisme financeur vous remboursera sur facture acquittée.

2.

Les membres de l'ANECS et du CJEC bénéficient de -30% sur tout le catalogue

(hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>
(Rubrique « Solutions de financement »)

3.

Pour les Experts-Comptables inscrits depuis moins de 5 ans au tableau de l'Ordre

, vous bénéficiez de 2 formations offertes par le Conseil Régional de l'Ordre PACA (hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>
(Rubrique « Jeune Expert-Comptable »)

Thématiques

Fiscalité

Préambule

Les restructurations de sociétés sont des opérations courantes dans le monde des affaires. Le plus délicat est de choisir la ou les opérations de restructuration les plus adaptées aux problématiques de l'entreprise (fusions, scissions ou APA) et d'adopter la meilleure stratégie au regard de la fiscalité applicable. Ensuite, il convient de suivre un formalisme précis spécifique au droit des sociétés et de bien conduire les opérations. La formation " Fusions, scissions, apports partiels d'actifs ", suivant une méthode rigoureuse, permet de réaliser en toute sécurité les restructurations de sociétés.

Questions Traitées

1.

Choisir l'opération de restructuration adéquate

Distinguer la concentration ou déconcentration : le choix stratégique

- Conséquences de la fusion : gestion des ressources humaines, franchissement de seuils
- La filialisation, la scission et l'apport partiel d'actif

Débat : critères de choix des opérations de restructuration

Opter pour la fusion ou dissolution par confusion de patrimoine (TUP)

- Leur régime juridique

Cas pratique : fusion simplifiée ou dissolution par confusion (TUP), quelle solution choisir ?

2.

Analyser les régime juridique des fusions, scissions et APA

Cerner les points essentiels des fusions, scissions et Apports Partiels d'Actifs (APA)

- Phase préparatoire et l'analyse stratégique de la fusion ou de l'apport
- Choix du sens de la fusion et ses conséquences juridiques et fiscales
- Projet de fusion, scission ou apport
- Décision des associés et la réalisation de l'opération

Cas pratique : distinguer les opérations de fusion, scission et APA

Repérer les cas de nullité

- L'abus de majorité

Etude de cas : critères de l'abus de majorité au regard de la jurisprudence

Identifier les effets de l'opération notamment sur les organes sociaux et les contrats en cours

- Date d'effet de l'opération.
- Effets de la restructuration sur les organes sociaux créanciers sociaux, associés, cautions et contrats en cours (sort des contrats conclus intuitu personae)

Etude de cas : quel est le sort des contrats intuitu personae conclus par la société absorbée ?

Quiz de synthèse : les opérations de fusion, scission et APA

3. Caractériser les incidences fiscales des opérations de restructuration

Analyser le régime fiscal des opérations de fusion

- Traitement comptable : règles fixées par le CRC
- Modalités de transcription des apports
- Rémunération des apports
- Choix du sens de la fusion
- Choix du mode de fusion
- Régime de droit commun ou régime de faveur
- Incidence fiscale de la fusion et sort des déficits
- Boni et le mali de fusion

Débat : questions spécifiques dans le cadre d'une intégration fiscale

Cerner l'utilité de l'apport partiel d'actif du point de vue fiscal

- Aspects comptables et les difficultés associées
- Conditions du régime de faveur
- Pratique des agréments
- Difficultés liées aux déficits
- Cas des sociétés intégrées : choix entre régime de faveur et régime de l'intégration fiscale
- Apport d'une branche complète d'activité

Etude de cas : question suscitées en jurisprudence

Identifier les conséquences pratiques en matière d'IS, de TVA et de droits d'enregistrement

- Conséquences fiscales de la scission
- Conditions du régime de faveur

Quiz : fiscalité des opérations de restructuration

Débat : repérer les applications pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

Pédagogie :

- En début de formation : tour de table afin d'identifier les attentes et les besoins des participants.
- Exposé théorique (déroulé du PowerPoint).
- Echanges constants avec les participants.
- Cas pratiques complets (tirés de situations réelles) sont traités lors de la journée de formation.
- Quizz et corrigé en fin de session

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence,) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle

Informations Particulières

Nous vous rappelons que

vous devez remplir le questionnaire de positionnement

afin de suivre sereinement la formation et de vous assurer de la pertinence de votre positionnement sur cette session.

Votre contact :

Cédric GROSSI - Service Commercial

Tel : 07.86.06.93.63

RÉFÉRENCE : 05FIS0020.25

Pérenne

MODALITÉS

Dates des prochaines sessions :

Marseille 06

Du 14 au 15 janvier 2026 (ARFEC)

Durée :

14h (2 jours)

Tarif indicatif :

800,00 € HT

Conditions d'accessibilité

Prendre contact avec notre référent handicap au 04.91.29.01.83 ou à l'adresse p.jordan@oecpaca.org pour votre projet de formation

Téléphone de contact :

04 91 29 01 80

Email de contact :

arfec@oecpaca.org

Adresse :

65 AVENUE JULES CANTINI 13006 MARSEILLE 6

SIRET :

34360076300019

Numéro d'activité :

93 130 191 913